©2000 GERAS Université Victor-Segalen Bordeaux 2
ISSN 1246 8185

B E + - I N G Re - Revisited

Henri ADAMCZEWSKI
Université Paris 3, Sorbonne Nouvelle

NDLR : Le texte ci-dessous nous a été adressé par le Professeur émérite Henri Adamczewski en réponse à l'article du Professeur Pierre Cotte, publié dans ASp, 23/26, 1999, intitulé « Réélaboration et structure. L'héritage dans la langue et en linguistique ».

Parmi la douzaine d'articles et de communications consacrés ces derniers mois au problème de BE+ING, c'est surtout la contribution de P. Cotte qui a retenu mon attention, d'abord parce que l'auteur y examine longuement mes propres théories, et aussi parce qu'il proclame haut et fort, dès le résumé précédant l'étude, que le lecteur y trouvera « une nouvelle théorie de fonctionnement interne de la périphrase BE+ING » (1999 : 7). Ainsi, vingt-sept ans après ma première prise de position sur le sujet, à savoir ma communication de 1973 au Colloque de Linguistique Appliquée de Neuchâtel intitulée « BE+ING revisited »[1], je suis amené à re-prendre un sujet qui m'a pratiquement accompagné tout au long de ma carrière universitaire, afin d'une part, de voir dans quelle mesure la présentation que fait P.Cotte de ma théorie de BE+ING correspond à mes écrits sur la question et, d'autre part, afin de donner mon avis sur le point de vue que propose l'auteur du long article que je vais étudier de près maintenant.

Après un bref excursus sur la notion de genre et d'espèce et une allusion à Gustave Guillaume (temps opératif et tenseur binaire), P. Cotte passe à l'essentiel, à savoir la théorie de BE+ING de H. Adamczewski, plus exactement un état de cette théorie puisque c'est ma « Grammaire Linguistique de l'Anglais », **écrite il y a vingt ans**, qui est retenue comme seule et unique référence. Pourquoi faire l'impasse sur dix-sept années de recherche ? Mystère. P. Cotte n'est d'ailleurs pas le seul à prendre pour cible cet ouvrage parue en 1982 : Claude Boisson en fait autant même si lui cite mes tout derniers travaux (Adamczewski 1996, 1999) dans l'article qu'il me consacre dans *Anglophonia* (1999).

Dans la présentation que P. Cotte fait de ma théorie il y a des choses exactes, beaucoup de points importants passés sous silence sur lesquels je reviendrai et des inexactitudes que je vais rectifier sans tarder.

Première inexactitude
Tout au début des quatre grandes pages qu'il me consacre, P. Cotte écrit ceci :

> La 'théorie des phases' de H.Adamczewski, reprenant l'idée du temps opératif, propose du tenseur binaire une version allégée où priment mémoire du sens et anaphore (1999 : 9).

[1] Publiée en 1974 dans les Actes dudit colloque sous le titre général « Linguistic Insights in Applied Linguistics ».

Je n'ai jamais caché mon admiration pour Gustave Guillaume mais la théorie des phases n'a strictement rien à voir avec le temps opératif —notion intéressante mais, comme on sait, jamais vraiment élaborée— rien à voir non plus avec le tenseur binaire qui génère les différents effets de sens des deux articles UN(E) et LE/LA. Peut-être, à la rigueur, pourrait-on voir dans le temps opératif une préfiguration de la chronologie des opérations de mise en discours, mais Guillaume est toujours resté très vague sur ce point.

La théorie des phases est née au moment de ma thèse sur BE+ING (1976). C'est aujourd'hui une des composantes de la théorie métaopérationnelle dont les premiers principes sont issus de mes travaux simultanés sur BE+ING et sur DO (1972-75). L'idée centrale était que –ING et DO font partie de **la métalangue naturelle de l'anglais**, c'est à dire de l'ensemble des outils métalinguistiques mis en œuvre par la grammaire de l'anglais, outils dont la matérialisation en surface exhibe le fonctionnement profond de la langue, en clair la genèse de l'énoncé. -ING est un invariant formel, un indice métaopérationnel (pas une valeur centrale ou fondamentale sémantique) dont la fonction est de signaler le statut thématique du GV sur lequel il porte. DO, de son côté, représente le lien prédicationnel aux formes où il apparaît (formes emphatique, négative, interrogative etc.). C'est certainement l'outil grammatical qui permet l'accès le plus aisé à la notion d'opération, de métaopérateur et de relation prédicative.

Je relève une **deuxième inexactitude**, à la même page. P. Cotte présente mon vecteur des phases dans les termes suivants :

> Pour Henri Adamczewski, les verbes lexicaux conjugués au présent ou au prétént correspondent à une phase énonciative première dite « rhématique », où l'énoncé introduit et identifie un procès (1999 : 9)

(terme que je n'ai jamais employé vu son caractère *ad hoc* et aussi parce que je me situe au plan de la relation prédicative et non à celui des verbes conjugués). Et P. Cotte poursuit :

> La périphrase s'emploie lors d'une phase anaphorique seconde, thématique, où la référence précédemment construite est reprise. (*ibid.*)

Passe pour « anaphorique » qui chez moi, il y a vingt-cinq ans, renvoyait à anaphore textuelle ET à anaphore situationnelle (c'est à dire à « situation d'énonciation »). Déjà, il y a un quart de siècle, dans un article publié par *Les Langues Modernes* on me faisait dire qu'une forme négative en DO NOT ne pouvait intervenir qu'une fois posée antérieurement la forme positive correspondante !

Bien sûr on trouve et dans ma thèse et dans *Grammaire Linguistique de l'anglais* des énoncés « remarquables » où il y a reprise effective, par exemple :

If you vote Conservative, you are voting against your union.
(où seul le verbe VOTE est répété mais où le prédicat nominalisé VOTING AGAINST YOUR UNION est mis en équivalence avec le fait de voter Conservateur).

L'anaphore peut être l'explicitation d'une question , comme dans :

A- Is there anything the matter?
B- Pardon ?
A- I'm asking you if there is anything the matter.

Je reviendrai sur ce point car plus d'un collègue anglicisté a cru comprendre que la clé de ma théorie de BE+ING était l'anaphorisation.

Une troisième inexactitude (toujours page 9) doit être redressée car elle dénature toute mon entreprise et se trouve même en contradiction avec ce que P. Cotte dit lui-même de ma théorie dans le présent article. Il s'agit d'une ligne au milieu d'un paragraphe assez dense. La voici : « A la suite de Gustave Guillaume, H.

Adamczewski considère les formes linguistiques comme les traces d'un processus sémantique. » J'avoue ne pas comprendre car, pour rester dans le cadre de BE+ING ou DO, j'ai toujours insisté sur le caractère FORMEL des métaopérateurs en question.

La **quatrième inexactitude** est elle aussi déroutante pour celui qui se trouve « sous le microscope ». P. Cotte écrit que « l'opération impliquée par –ING est une nominalisation. Jusque-là rien à dire. Mais P. Cotte écrit ceci dans sa lancée :

> 'Présupposante' et 'anaphorique', celle-ci reprend une proposition assertée conjuguée simplement, fait disparaître le sujet et transforme le prédicat en un syntagme nominal intégrable à une autre structure.... (*ibid.*)

Présupposante ? Pas la construction en –ING dans l'exemple que m'emprunte P. Cotte : *I couldn't stand hearing the girl I loved insulted.* C'est STAND qui est présupposant et qui exige la nominalisation de tout le complexe qui lui fait suite, et ce au même titre que des verbes tels que KEEP, MIND, RESENT, AVOID, RISK etc. Quant aux manipulations auxquelles procède P. Cotte, elles préparent le terrain pour l'introduction de sa théorie de la « réévaluation » (I heard the girl I loved insulted — hearing the girl I loved insulted — I could not stand hearing etc.).

Je ne puis qu'être d'accord avec ce que P. Cotte dit à un certain moment de ma conception de l'énoncé en BE+ING : énoncé binaire (mais jamais l'auteur ne parle de la portée de -ING !), orienté vers le sujet grammatical, ce dernier se trouvant totalement dominé par l'énonciateur et par conséquent dépouillé de toute agentivité. Mais on ne souffle mot des conséquences syntaxiques et sémantiques des propriétés que je viens de rappeler. On ne sortira donc pas de la cécité grammaticale qui caractérise les manuels d'anglais, témoin cet énoncé cueilli dans un document officiel de l'Education Nationale et la question à laquelle il a donné lieu.

L'énoncé en question était le suivant :

> *My mother was full of schemes. She was always reading the back pages of magazines, those ads that tell you how to start your business...*

Et voici la question posée :

> « What does the verbal form « **she was always reading** » indicate about the narrator's feeling about her mother ? ».

P.Cotte a raison de dire que « la théorie (de H. Adamczewski) est à des lieues du discours habituel qui parle de 'forme progressive', d'action 'inachevée', 'en cours', de procès 'dynamique', 'duratif' ... » (1999 : 10), qu' « Adamczewski ne cherche pas à concilier les points de vue » (*ibid.*), qu' « il traite de haut l'approche aspectuelle classique » mais peut-être a-t-il tort d'ajouter : « avec quelques critiques rapides » car il aligne malgré tout un certain nombre de cas qui sont autant de « snags » pour l'approche traditionnelle (l'emploi du mot CLASSIQUE n'ennoblit en rien la cause !) : pas d'équivalence avec « en train de », opposition ponctuel/duratif mise à mal ; non-pertinence de l'appel à la durée et sa réciproque... P. Cotte résume assez correctement ma position lorsqu'il écrit : « Il (H. Adamczewski) conclut que BE+ING ne reflète pas la situation extralinguistque mais indique une anaphore, contextuelle ou situationnelle, et une opération sur l'énoncé » (*ibid.*). J'ajouterai à propos de « opération sur l'énoncé » que dès 1973 je parlais de schéma prédicationnel *sui generis*.

La question de l'aspect

« Pour l'auteur, dit P.Cotte, l'aspect est dans l'extralinguistique » (*ibid.*). Bien sûr, le déroulement de l'action (c'est en ces termes que l'on voit généralement l'aspect) n'est pas un concept grammatical. L'aspect a été importé dans les langues occidentales à partir de la grammaire des langues slaves et le mot « aspect » lui-même est une traduction du russe « vid ». On a vu fleurir les « aspect progressif » et « aspect continu » (*continuous aspect*) dans les grammaires de l'anglais, « aspect

sécant » ou « aspect duratif » en grammaire française. Actuellement le mot « aspect » est ambigu au n-ième degré même chez ceux qui en font usage. Pendant ce temps-là les slavisants revisent leur copie car la dichotomie aspect perfectif/aspect imperfectif fait eau de toutes parts. Dès 1981 j'ai alerté les anglicistes sur le caractère peu fiable de la notion d'aspect : cf. ma communication au Congrès de la SAES de Lyon[2]. Les plus informés pourront lire ma communication au colloque franco-polonais de Lille[3]. J'ai également consacré plusieurs pages à cette question dans mes « Clefs pour Babel » (1999). Quoi qu'il en soit, **l'aspect est hors jeu** dès que l'on parle de prédication, d'opérations métalinguistiques, de double clavier, de la portée de –ING etc.. Il s'agit d'une vue atomistique de la phrase linéaire qui tue dans l'œuf toute tentative sérieuse de rendre compte des opérations en amont de l'énoncé de surface. Dans ces conditions je ne puis qu'être en désaccord avec P.Cotte qui, après une dizaine de lignes fort peu convaincantes, écrit : « Rien n'empêche donc BE+ING ...d'être aspectuel **malgré tout** » (C'est moi qui souligne). Paul Larreya partage l'opinion de P. Cotte dans un article publié par la revue *Anglophonia* (6, 1999) : « BE + ING est-il un marqueur d'aspect ? ».

P.Cotte , qui souhaite une théorie « qui explique aussi les effets aspectuels » (1999 : 10), propose des exemples français qui me fournissent l'occasion d'une analyse claire et nette. Voici ces énoncés :

a) *En 1860, elle régnait depuis dix ans.*
b) *Elle régna pendant vingt ans.*

Les gloses avancées sont les suivantes : en a) le règne paraît extensible alors qu'en b) « sa borne finale semble le contracter (le=le règne) même si la durée est supérieure ». On devine derrière tout cela la notion de « procès dilaté » qui a fleuri dans certains écrits il n'y a pas si longtemps.

Mon analyse est conforme à tout ce que j'ai pu écrire sur l'opposition passé simple/imparfait, en particulier dans mon *Français Déchiffré* (1991) :
Dans a) le prédicat n'est pas « régnait » mais le verbe complexe « régner depuis dix ans ». En 1860, la relation « elle/régner depuis dix ans » s'imposait. Cette analyse est inattaquable.
Dans b) le statut du circonstant temporel est rhématique (on aurait pu avoir 30, 40 ou 50 ans). C'est tout.

Le repère et la concomitance
P. Cotte nous dit que « BE+ING fait coïncider le procès avec un repère temporel précis » (1999 : 11). Le mot « procès » permet de cacher les déficiences de l'analyse. Dans l'énoncé que je viens de citer c'est toujours le verbe, et le verbe seul, dont il est question. Quant aux repérages, je ne les ai jamais mis en cause puisque j'ai toujours insisté sur le caractère spécifique des énoncés en BE+ING, filtrés par l'énonciateur et donc forcément liés au moment de l'énonciation. En ce qui concerne la « coïncidence du procès avec un repère temporel précis », on pourrait en dire autant des énoncés au présent dit simple : *The Queen launches the Queen Elisabeth* au moment où la photo de l'événement passe sur l'écran des actualités ; *Belmondo cuts his birthday cake*, —légende de la photo qui montre l'acteur en train de couper le gâteau ; sans parler du fameux « And *now the Queen walks to the throne* » qui a fait couler beaucoup d'encre de ce côté-ci du Channel !

La glose que P. Cotte propose d'un autre énoncé devenu célèbre depuis *Grammaire linguistique de l'anglais*, à savoir : *When a girl of twenty marries a man close to eighty it is obvious that she is marrying him for money*, où il essaie de justifier le repérage temporel par la glose « she is marrying him for money THEN », n'est pas très éclairante. Il y avait des choses plus importantes à dire au

---

[2] « L'aspect en anglais, en français et dans les langues slaves ».
[3] Publié dans « Les Contacts linguistiques Franco-Polonais » (1995).

sujet de cet énoncé qui a même eu l'heur de convaincre C.Boisson (*op.cit.* Larreya 1999).

He is having dinner

P. Cotte convenait que dans cet énoncé il n'est pas question du caractère non-achevé du procès : son objet est d'indiquer « quelle est l'activité actuelle du sujet » (je dirais quant à moi, qu'il nous renseigne sur la situation dans laquelle se trouve le sujet grammatical objet-de-discours au moment de l'énonciation). Ce que P. Cotte ajoute sur les théories aspectuelles montre qu'il lui faudra approfondir cette question.

Toujours l'anaphore !

J'avais promis de revenir sur la question de l'anaphore. Ce que P. Cotte écrit dans les premières lignes de la page 12 m'en donne l'occasion. Après avoir rappelé (ce qui est juste) que la périphrase BE+ING n'est pas « un trait sémantico-référentiel observable en discours mais ... une opération abstraite mettant en forme la matière linguistique » (1999 : 12), l'auteur dit que c'est cette « 'anaphore de construction' qui reprend pour le nominaliser un premier énoncé » qui serait pour Adamczewski « l'identité secrète de BE+ING » et par conséquent le dernier mot de la recherche sur cette question. Non, l'anaphore est **un des déclencheurs possibles de** BE+ING et rien de plus. L'important c'est de voir en –ING le même indice de thématicité que le -ING de V1V2-ING où c'étaient des verbes présupposants qui servaient de déclencheurs de la nominalisation.

Dans la foulée P. Cotte règle son compte à ce qui allait devenir LE DOUBLE CLAVIER, à savoir l'élargissement de la portée du vecteur rhématique/thématique à toute une série de problèmes grammaticaux apparemment étrangers les uns aux autres[4]. Pour P. Cotte « les phases sont sollicitées pour distinguer un tel nombre de marqueurs qu'elles ne peuvent constituer l'identité d'aucun ». Je laisse juger le lecteur qui aura lu les deux ouvrages que je viens de citer.

P Cotte trouve ma théorie de BE+ING « incomplète » car elle ne rend pas compte, à ses yeux, des effets de sens que sont la concomitance soulignée, la visée sécante etc. et il appelle de ses vœux une théorie qui serait davantage dans l'esprit guillaumien et dont le « signifié de puissance » serait de même nature sémantique que les effets. Je ne peux imposer à personne ma vision de la grammaire mais je peux demander à mes censeurs de comparer les analyses proposées par les différentes approches. Dans ma thèse (1976) j'ai très souvent profité « honteusement » d'énoncés cueillis par mes prédécesseurs (par exemple Buyssens ou Hirtle) pour mettre en valeur ma propre théorie. Une grammaire réussie n'est-elle pas une grammaire qui arrive à rendre compte d'énoncés jusque-là inintelligibles ? Que l'on se souvienne de la panique d'Eric Buyssens devant l'énoncé *She is always knowing something she isn't supposed to !*.

Durée mesurée et durée non-mesurée

La dichotomie avancée par P. Cotte a de quoi surprendre, surtout appliquée à la notion de « durée » qui a fait les dégâts que l'on sait dans les cerveaux des étudiants d'anglais de notre pays. Pour mettre les choses au point, je propose d'examiner et d'analyser les deux énoncés ci-après, tous deux comportant des circonstants dits de durée :

1. I have lived in prison for twelve years, seven months and five days.
2. Mr. Smith has been living in China for twenty-five years, so he is an expert on Chinese problems.

L'énoncé (1) est la déclaration d'un Irlandais qui vient d'être libéré d'une prison anglaise et innocenté : un journal anglais l'a étalée sur toute la largeur de sa « une ». Ce qui importe ici c'est le statut rhématique du complément de durée : c'est cela que l'ex-détenu veut faire passer et le décompte en années, mois et jours est très significatif.

Dans (2) le prédicat complexe en –ING **inclut le complément de durée**. Le sujet grammatical a la propriété « been living in China for twenty-five years ». Le

[4] Cf. Adamczewski 1996, 1999, où l'on trouvera exposé le Principe de Cyclicité.

présentateur peut créditer le conférencier de vingt-cinq années de présence en Chine.

Qu'on ne dise donc pas que je « réduis abusivement la périphrase à un mécanisme de construction » ! (Cotte 1999 :13). On vient de voir dans les exemples ci-dessus **les conséquences syntaxiques** et **sémantiques** de l'invariant formel que je propose dans ma théorie, conséquences que P. Cotte a bien du mal à énumérer dans sa taxinomie.

L'anaphore nominalisante

P. Cotte trouve juste ce qu'il appelle 'l'intuition' (sic) « de l'anaphore nominalisante » (ibid.). Outre le fait qu'à aucun moment il ne se soit demandé la raison d'être de la nominalisation, de la portée de –ING ni du statut thématique du prédicat en –ING, l'auteur persiste à m'enfermer dans l'équation BE+ING = anaphore ! Je répète que l'anaphorisation n'est qu'un des déclencheurs possibles de la thématisation du prédicat par le truchement du métaopérateur –ING. Qui dit anaphore dit, au plan de la genèse du discours, que le choix du prédicat a déjà été fait et qu'il s'agit par conséquent d'une saisie singulière, tout comme dans le cas de BE+ING déclenché par la situation de discours avec l'énonciateur-témoin. Par ailleurs P. Cotte passe très rapidement sur le participe présent et à force de parler de « verbe en –ing » on ne sait plus *which is which*, surtout que le nombre d'énoncés avec un participe présent est très réduit : *Being late, he decided to catch the bus* (que l'on comparera à : *he apologized for being late / he kept being late*) ; *he went out slamming the door* auquel P. Cotte oppose un artificiel : *he is slamming the door* qui aurait une valeur itérative que le premier énoncé n'a évidemment pas (mais que dira-t-il de : ***the boys* next door kept slamming the door**, où l'itération est le fait de KEPT ou de : **while the union leader was slamming the door of the conference room, the strikers were preparing themselves for a long dispute** où *slamming the door* renvoie à une occurrence unique.

A partir de la page 13, P. Cotte passe de la présentation critique de la théorie de H.Adamczewski à l'exposé de son hypothèse personnelle. Je signale que l'article qui figure dans les Actes de la « Journée d'Etudes » de Charles V (janvier 2000) et intitulé : « A propos de –ING et de BE » reprend, à peu de chose près, les pages 13-26 de l'article dont je viens d'examiner les treize premières pages. Cette deuxième partie commence par une évocation des travaux de Guillaume dont il est dit qu'ils portaient sur une syntaxe originale qui n'a pas abouti. P. Cotte consacre ensuite quelques lignes à la dichotomie chomskienne structure profonde / structure de surface et à la génération des phrases de surface à partir « de structures profondes invisibles, par une série d'opérations rigoureusement ordonnées ». Après quoi je me vois attribuer le mérite d'avoir fait « une synthèse des démarches quand je suggère —P.Cotte dixit— qu'un énoncé en BE+ING est une phrase complexe où une subordonnée nominalisant une première proposition invisible est dominée par une seconde qui la modalise ou la lie à une autre partie du texte » (Cotte 1999 : 13). Je n'ai jamais défendu une thèse de ce genre ; mais passons, le principal n'est plus là mais dans la présentation que l'on va nous faire.

BE+ING vu par P. Cotte

P Cotte reprend une idée d'Emmon Bach qui date de 1967[5]. J'ai rendu compte de cet article dans le tour d'horizon des différentes conceptions de « la forme progressive » que j'ai fait dans « BE+ING Revisited »[6]. Je déplore que P. Cotte n'ait pas présenté la proposition de Bach de façon plus complète et en la replaçant dans son contexte. La préoccupation de Bach à l'époque était surtout de découvrir des règles de formation et de transformation capables de

---

[5] « Have and Be in English Syntax », *Language*, 43, 1967.

[6] Communication au Colloque de Linguistique de Neuchatel, 1973, dans les actes publiés en 1974 sous le titre général « Linguistic Insights in Applied Linguistics » ed. Didier et AIMAV Bruxelles.

rendre compte du fonctionnement de HAVE et BE dans la syntaxe de l'anglais. Bach se refusait à introduire ces deux morphèmes grammaticaux directement dans une règle de réécriture à la Chomsky, à savoir :

AUX —Temps (Modal) (HAVE+EN) (BE+ING)

D'après lui les phrases au *present perfect* et à la forme progressive ne sont pas des « kernel sentences » mais des phrases complexes obtenues par une transformation d'enchâssement. Voici la structure profonde des deux constructions en cause :

Les phrases en BE+ING seront générées à partir du schéma suivant :
NP AUX (Pred) # S #

alors que celles en HAVE+EN seront issues d'un schéma identique, à ceci près qu'ici l'élément PRED (prédicative) sera absent :
NP AUX # S #

Bref une phrase comme : *He is eating a sandwich* sera dérivée de :
He Present # Pred (He Present eat a sandwich)

Le reste est bien connu de tous ceux qui connaissent le b a ba de la grammaire générative et transformationnelle : insertion de BE, effacement du sujet identique, substitution de –ING à Present dans la suite terminale enchâssée.

Dans « Be+ING Revisited » j'écrivais ceci : « Vue sous cet angle la forme progressive se présente comme la reprise emphatique d'une forme simple (Bach parlait d'un « intensified present », idée que l'on retrouvera , sans les paraphernalia de la GGT, chez M. Joos).
Un mot encore pour être complet : le *present perfect* s'obtient, dans ce type de génération, par la reprise à l'aide de HAVE d'une suite terminale au prétérit :
He has eaten a sandwich s'obtient à partir de
He HAS # He Past eat a sandwich #

Trois remarques rapides pour en terminer avec Bach :
1. On a sévèrement critiqué les générativistes pour avoir proposé des transformations les plus invraisemblables à chaque fois qu'un problème difficile se présentait. On connaît le résultat : toutes les transformations sauf une (Move alpha) ont disparu du modèle.
2. On notera que l'effacement de sujet identique est un tour de passe-passe qui se passe de commentaire. Les notions de sujet de l'énoncé et de sujet de l'énonciation n'avaient pas encore cours !
3. Considérer BE+ING et HAVE+EN comme des périphrases homologues, c'est aller un peu vite en besogne : -ING et –EN sont loin de relever d'une analyse commune. P. Cotte ne s'est pas posé la question.

J'en arrive enfin au coeur du sujet. P. Cotte va nous entraîner dans un développement où les maîtres mots seront « procès » et « actualisation ». Ce dernier terme n'est pas nouveau : il a beaucoup servi dans les tentatives d'explication des énoncés en BE+ING (cf. A. Tellier par exemple). On va en user et en abuser, alors que le point de départ de la démonstration est un dérisoire JOHN WORKS ! !

Le noeud de l'affaire est le suivant : pour P.Cotte le présent représente la coïncidence du procès avec l'instant d'énonciation. De ce fait la « conjugaison » au présent (j'emploie la métalangue de P. Cotte) signifie l'actualisation du procès. Cette valeur du présent se perpétue selon l'auteur de l'article dans les nominalisations en –ING et explique certaines propriétés du participe présent (?) et du gérondif. Donc nous voilà face à une substitution de –ING à la désinence du présent dans la proposition enchâssée (cf. Bach) et à une tentative visant à la justifier à partir de la valeur actualisante du présent. En devenant –ING « par condensation » la conjugaison du présent (c'est à dire -O et –s) lègue son pouvoir actualisant à –ING. P. Cotte nous dit expressément que la perte de la conjugaison (le passage de « John works » à « John working ») n'est qu'une occultation et que la signification de la conjugaison perdure. Le lecteur interloqué se pose des

questions : quel est le statut de la substitution qui lui est proposée ? Ce ne peut être une néo-transformation car chez Chomsky les transformations n'opéraient jamais sur des phrases « finies » (*finite*) mais sur des suites terminales (*terminal strings*) . Chez Guillaume le verbe à l'indicatif intervient tardivement dans la chronogenèse, après les formes non-finies. Les théories de l'énonciation, de leur côté, opèrent avec des relations prédicatives que l'intervention de métaopérateurs spécialisés et de marqueurs de temps va finaliser en énoncés *bona fide*. P. Cotte, lui, nous dit que la nominalisation n'annule pas mais occulte la conjugaison, qui d'après lui, resterait dans le « préconstruit ». Préconstruit ? Voilà un emploi bien singulier d'un terme que l'on croyait avoir compris. Mais revenons à la notion d'actualisation. On nous apprend, mais on le savait déjà depuis GLA —et dernièrement J-P. Gabilan a mis les points sur les i pour ce qui concerne les couples verbaux V1V2— que le verbe en –ING réfère à un procès « réalisé », présupposé par le verbe de la principale (« réalisé » ne tardera pas à être source de déboires). Deux exemples de cette construction sont proposés dont le deuxième, hors contexte, n'est pas des meilleurs ni des plus faciles : *I like driving this car*. Pourquoi n'avoir donné des verbes présupposants incontestables que trois pages plus loin, des verbes V1 tels que *avoid, risk, mind* ou *contemplate* qui permettent de comprendre sans grand renfort d'abstraction la notion de présupposition ?

A partir de là l'hypothèse de l'actualisation s'effondre. P. Cotte nous dit en effet que cette dernière peut avoir une contrepartie extralinguistique, par exemple dans l'énoncé *I can smell something burning* où quelque chose brûle effectivement. Jusque-là on veut bien. Mais là où l'on ne peut suivre l'auteur, c'est quand il avance que l'actualisation peut être théorique, voire fictive !! Et ce n'est pas tout : cette fameuse « actualisation » (qui n'a jamais été un concept grammatical) n'est pas seulement représentée par le verbe en –ING, elle l'est également par le participe passé de parfait ou de passif ou par les infinitifs. Ici les énoncés donnés en exemples sont : *I saw him cross the street, he happened to be there* et *I rejoice to hear that*.... Cette précision, nous dit P. Cotte, signifie que « l'actualisation héritée du présent ne définit pas parfaitement la nominalisation en –ING, même si, il est vrai, la coïncidence la rend saillante ». Tout a été dit.

Tout ceci montre qu'on ne peut théoriser le rôle de –ING et de BE+ING qu'à l'intérieur d'une théorie de la genèse de l'énoncé anglais. Le rôle métaopérationnel de –ING aurait dû sauter aux yeux dans le cas des verbes présupposants du type KEEP, AVOID, RISK, MIND etc. Lorsque je dis que V2-ING est de statut thématique, je veux dire que lors de la mise en phrase, le choix de V2 a été effectué AVANT celui de V1, que l'on dispose donc de ce V2 (ou VP2) au moment où l'on saisit V1. Le métaopérateur-ING a pour raison d'être le chiffrement de cet état de choses dans le linéaire, tout comme le DE français dans « Evitez DE fumer avant de manger », ce DE que j'ai qualifié de « clignotant gauche » au sein du microsystème à/de (cf. Adamczewski 1991). Dans le cas de BE+ING la nominalisation est déclenchée par des facteurs présupposants tels que la situation d'énonciation, l'anaphore, des adverbes de modalité comme *always*, (pas l'adverbe de fréquence), *ceaselessly, perpetually* (*he is perpetually quarrelling with his neighbours*) et bien d'autres.

On voit l'impuissance théorique d'une notion floue et passe-partout telle que « actualisation ». L'origine de –ING est métaopérationnelle et non temporelle. On pourrait certes la qualifier de chronologique mais au sein d'une chronologie abstraite, celle du vecteur de phases où –ING est second par rapport à TO, comme THAT est second par rapport à THIS.

La relation du verbe au sujet

Le concept de relation prédicative n'apparaît qu'une seule fois dans l'article de P. Cotte, et ce dans un énoncé curieux où il nous est dit que la périphrase BE+ING est « une seconde conjugaison de la relation prédicative ». L'auteur emploie systématiquement une formulation guillaumienne qui est « la relation du verbe au sujet » (si la relation du verbe au sujet est explicitée par la conjugaison (John works) que dira-t-on de « John does work » ?). On n'est donc pas étonné de

lire que le verbe conjugué au présent ou au prétérit « détermine le sujet fortement, en lui apportant le procès actualisé ». Plus loin on apprend que le procès nominalisé « détermine » lui aussi le sujet. C'est d'ailleurs ce qui permet à P. Cotte d'écrire que la forme en –ING conserve du présent de l'indicatif l'actualisation du procès et la détermination du sujet (p.18). Ici tout comme dans les gloses qui nous sont données à ce point de l'article il n'est question que du seul verbe en –ING qu'il s'agisse de « gérondif » ou d'énoncés en BE+ING. Certaines de ces gloses ne laissent pas de dérouter le lecteur : P. Cotte commente très librement les énoncés proposés sans que la grammaire n'intervienne à aucun moment ! Par exemple l'énoncé suivant :

You are forgetting your lighter

(entre parenthèses et pour la petite histoire cet exemple provient d'un dialogue figurant dans le manuel de sixième de Capelle et Girard, *It's up to you* » et a été l'un des premiers à « servir » dans mes démonstrations. A propos de cet énoncé un élève de sixième a laissé pantois son professeur en lui posant la question suivante : « Où elle est l'action, Monsieur ? »). Il reçoit « l'explication « suivante :

> Le procès de « you're forgetting your lighter » est un trait situationnel imprévu qui doit, aux yeux de l'énonciateur, être pris en compte ici et maintenant et devrait susciter une réponse de l'allocutaire.

C'est à propos d'énoncés de ce genre que P. Cotte introduit la notion de « pertinence présente ». Nous y reviendrons mais d'ores et déjà le lecteur aura reconnu ici la « current relevance » de Twaddell et Joos.

L'énoncé que voici :
Missing the train means waiting for an hour

reçoit, lui, le commentaire suivant :
« Si nous manquons le train, nous devrons attendre.
Hélas, non, il nous faudra ATTENDRE UNE HEURE !

TO et –ING :

P Cotte déclare qu'aucun gérondif n'est issu du prétérit et qu'on ne dit pas « I remember posted the letter » mais bien « I remember posting the letter (mais on n'a pas non plus « I remember post the letter avec POST au présent !). Pourquoi n'avoir pas analysé la belle paire « remember TO post the letter et « remember post-ING the letter »? Il aurait mieux valu se demander quelle différence de statut il y avait entre V1 to V2 et V1 V2-ING, au lieu d'aller se perdre dans une pseudo-transformation sans fondement théorique. J.P. Gabilan (1996) a fait le tour de ce problème dans une thèse remarquablement documentée.

BE

On ne peut qu'être d'accord avec ce qui est dit du rôle de BE dans les énoncés en BE+ING puisque c'est la reprise du schéma que l'on trouve dans ma thèse de 1976 et dans les grammaires de l'anglais que j'ai élaborées par la suite. On retrouve donc ici le fait que le prédicat en *–ING* est attribué au sujet grammatical ainsi que l'orientation gauche de l'énoncé. Le statut de VP-ING est pour P. Cotte la subordination de la phrase enchâssée (cf. Bach, 1967), subordination opérée par la nominalisation. Rien n'est dit en revanche —pas plus que chez Bach— des effets de la nominalisation sur les éléments constitutifs de la proposition enchâssée et, par conséquent, sur la raison d'être profonde de la nominalisation. Ou plutôt si : pour P. Cotte il s'agit d' « un repli qui est une diminution énonciative qui permet au procès de devenir la partie d'un tout » —belle formulation métaphorique mais qui ne fait pas avancer le problème.

La Métalangue Naturelle

Je relève avec une certaine satisfaction que le concept de langue naturelle qui est au centre de la théorie métaopérationnelle est retenu et même défendu par l'auteur de l'article. Mais je ne puis accepter la désinvolture avec laquelle P. Cotte introduit le sujet : « Comme H.Adamczewski à propos d'autres faits de langue, on peut parler de métalangue naturelle » (p. 19). Comment ça « à propos d'autres faits de langue » ? C'est bien BE+ING qui est à l'origine (avec DO, simultanément) de la naissance du concept de métalangue naturelle qui est devenu l'un des piliers de la linguistique métaopérationnelle (cf. Adamczewski 1996, 1999) !

J'ai également plaisir à signaler une formulation heureuse : « Sans être nécessairement recherchés pour eux-mêmes, les effets aspectuels de progressif, visée sécante intérieure etc. sont produits **mécaniquement** (c'est moi qui souligne) par la forme ». Il s'agit donc bien d'effets collatéraux que la grammaire descriptive a interprétés avec les moyens de l'époque comme autant de valeurs centrales (je n'ai jamais reproché à la grammaire d'hier de n'avoir pas inventé les « Begriffe » de la linguistique d'aujourd'hui : **ce que je regrette c'est la longévité abusive de points de vue dépassés**). Et puisque nous en sommes aux effets collatéraux —souvent illusions d'optique liées à une vision linéaire et *ad hoc* des problèmes de grammaire— je voudrais évoquer très brièvement l'explication avancée par les partisans d'une dichotomie tout/partie : les formes simples renverraient à la globalité tandis que les constructions en BE+ING exprimeraient la partie. En clair BE+ING aurait une fonction limitative face aux formes du présent et du prétérit « simples », plus proches de la notion dont on sait qu'elle est sans limites. Je dirai ce que je pense de la « pertinence présente » un peu plus loin mais pour l'instant je voudrais dire que l'opposition tout/partie me paraît reposer sur une intuition qui n'est pas dénuée d'intérêt. Seulement comme cela arrive dans d'autres domaines de la grammaire (je pense à la dichotomie proximité/distance comme explication du fonctionnement du couple infernal this/that), la « traduction » de cette intuition n'a pas su se dégager des schémas linéaires et sémantiques habituels. La théorie des phases, fondée sur l'opposition paradigme ouvert/paradigme fermé, me semble être une théorisation réussie de ce qui, dans ce cas précis, a été appréhendé comme une opposition quantitative tout/partie.

BE+ING et THIS

A la dernière page de son article, P. Cotte déclare que « BE+ING » est proche de THIS ». Comme justification de ce rapprochement, il nous explique que « le procès préexistant à la référence, est un objet du monde vu en situation ; il est montré et l'ostention peut être continuée ». André Joly avait avancé cette comparaison dans l'importante étude que Fraser et lui-même ont consacrée à la deixis (1979). Ceux qui ont suivi de près le développement de la théorie métaopérationnelle ne manqueront pas de noter que BE+ING (plus exactement –ING) renvoyant à la Phase 2 thématique ne peut être mis en parallèle avec THIS, déictique de Phase 1 rhématique. En fait, l'opposition « plus ou moins BE+ING, tout comme l'opposition TO/-ING, a un statut comparable à celui de this/that, dans cet ordre. -ING, indice de thématicité manifestant la fermeture du paradigme (la vision singulière) ne peut être comparé qu'à THAT qui possède les mêmes propriétés. Sur ce point je renvoie à mes « Clefs pour Babel » (1999) (entre autres) et à l'essai de Drissia Chouit (1997).

La conclusion de l'article de P. Cotte

« Beaucoup de linguistes cherchent l'invariant de BE+ING » (p. 20), lit-on au début de la conclusion. J'aurais aimé voir précisé le « beaucoup ». Au début des années 70 ils n'étaient pas foule et la situation n'a pratiquement pas évolué depuis, à ceci près que le nombre d'articles portant sur cette question a augmenté de façon notable depuis deux ou trois ans.

Trois écoles de pensée étaient en lice en 1975 :

1. Les tenants de la forme progressive (*progressive* ou *continuous form* chez les grammairiens de langue anglaise) :

Je citerai en premier la « Grammaire Descriptive de l'Anglais Contemporain » de Zandvoort qui m'a accompagné pendant mes premières années à l'Université. La première grammaire du « quatuor » dirigé par R. Quirk : « A Grammar of Contemporary English » (1972) est restée fidèle à la tradition. Aux USA Twaddell a conforté l'idée de « limited duration », reprise avec des nuances par M. Joos, qui a eu le mérite d'enrichir la réflexion sur BE+ING.

Ensuite, deux ouvrages entièrement consacrés à notre problème : l'essai de W.Hirtle intitulé « The Simple and Progressive Forms ; an analytical Approach » (1967) qui, malgré l'apport de la théorie guillaumienne, n'a pas fait avancer la question ; et la thèse de E. Buyssens « Les deux Aspectifs de la Conjugaison Anglaise » (1974) qui malgré un corpus d'une très grande richesse ne comporte pas d'aperçus originaux.

2. Le triplet d'Antoine Culioli. On en trouve l'essentiel dans l'ouvrage de Groussier et Chantefort : « Grammaire Anglaise et Thèmes construits » (1973). Le triplet se présente comme suit : **Sujet – borne ouverte à droite – Situation**. Je suis reconnaissant à A.Culioli non seulement pour tout ce qu'il a apporté à tous les anglicistes de ma génération mais d'avoir accepté la direction d'une thèse qui ne correspondait pas à ses conceptions de l'époque (1970-75).

3. Ma thèse, « BE+ING dans la Grammaire de l'Anglais Contemporain » (1976). Conception originale de BE+ING, invariant formel (ni sémantique, ni modal, ni textuel) et indice de thématicité à l'intérieur d'une théorie des phases qui allait devenir le double clavier quelques années plus tard.

Revenons à l'article de P. Cotte. On nous dit en guise de conclusion que « le meilleur candidat (au titre d'invariant) semble être la pertinence présente » (p. 20). Nous voilà donc revenus trente ou quarante ans en arrière, à savoir à la « current relevance » (qui a longtemps servi sinon d'explication du moins de condition d'emploi du « present perfect »), avec son cortège d'intuitions plus ou moins contrôlées telles que « la durée limitée » de Twaddell ou l'image de la courbe de Gauss de Joos. De toute façon avec la « pertinence présente » on a quitté le domaine de la grammaire pour se replier sur l'effet de sens, au mieux aux conditions d'emploi. A quoi bon dans ces conditions avoir convoqué tant de linguistes au banquet de la grammaire pour en arriver là ? Une conclusion de ce type laisse l'anglais in-intelligible, et partant, in-enseignable et in-apprenable, surtout si l'on fait du mot de la fin un slogan qui n'a rien à voir ni avec la linguistique ni avec la recherche grammaticale —« Longtemps on a aimé exclure, je propose d'intégrer » (p. 20)— et que l'on ne s'attendrait pas à trouver dans un article scientifique.

BE+ING a donné lieu dernièrement à toute une série d'articles à l'occasion de l'inscription de ce problème au programme de l'agrégation d'anglais (option linguistique). Outre deux articles dans la revue Anglophonia (6,1999) : Paul Larreya : « BE+ING est-il un marqueur d'aspect ? » ; Claude Boisson : « Le Concept de 'Métalinguistique' dans la Linguistique Anglaise » (cet article aborde plusieurs problèmes de grammaire anglaise dont celui de BE+ING), on dispose des actes des Journées Charles V où sont reproduites toutes les communications qui ont porté sur « l'aspect BE+ING » en janvier 2000. A quoi il faut ajouter les communications de W. Rotgé, de Smith, de R. Langacker et de votre serviteur au Colloque de Linguistique Anglaise de Toulouse (7-9 juillet 2000).

Cette fascination par un problème qui était considéré comme définitivement classé il y a trente ans tient, à mon avis, à trois choses :

1. L'importance de ce point dans la grammaire de l'anglais :
Dans mon premier écrit sur BE+ING (1973) je crois avoir vu juste en qualifiant cette question « d'épine dorsale de la grammaire anglaise ». Ce qu'il faut regretter dans la plupart des travaux cités plus haut, c'est leur caractère autarcique, d'une part (la grammaire contrastive n'est pas encore entrée dans les mœurs) et, d'autre part, l'enfermement des auteurs dans ce problème comme s'il s'agissait d'un phénomène unique, sans aucun lien avec le reste de la grammaire anglaise.

2. L'effet « trigger » de ma thèse : en prenant le contre-pied des thèses traditionnelles sur ce sujet, j'ai ouvert la voie à des vocations exploratrices et à des ambitions.
3. S'attaquer à un problème majeur tel que BE+ING, à une forme progressive consacrée par des générations de grammairiens, donne l'impression d'opérer dans « la cour des grands ».

La recherche est un domaine ouvert mais la recherche de l'originalité à tout prix peut se révéler dangereuse et pas forcément bénéfique pour la discipline dans laquelle on travaille.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Adamczewski, Henri. « The architecture of English grammar: from the theory of Phases to the Principle of Cyclicity », communication présentée au colloque *Linguistique et Langue Anglaise*, Université Toulouse le Mirail, 7-8 juillet 2000.

Adamczewski, Henri. thèse, soutenue en 1976 : « BE+ING dans la Grammaire de l'Anglais Contemporain »

Adamczewski, Henri. « BE + ING revisited », in *Linguistic Insights in Applied Linguistics*, Actes du Colloque de Linguistique Appliquée, Neuchatel. Paris et Bruxelles : Didier et AIMAV, 1974.

Adamczewski, Henri. *Clefs pour Babel*, Saint-Leu d'Esserent : EMA, 1999.

Adamczewski, Henri. Colloque de Linguistique Anglaise de Toulouse, 7-9 juillet 200.

Adamczewski, Henri. *Le français déchiffré, clé du langage et des langues*, Paris : A. Colin, 1991.

Adamczewski, Henri. *Genèse et développement d'une Théorie Linguistique*, Paris : La TILV, 1996.

Adamczewski, Henri. *Grammaire linguistique de l'anglais*, Paris : A. Colin, 1982 (4ème éd. 1993).

Adamczewski, Henri. « La Problématique de l'Aspect en Français et en Polonais : une Nouvelle Approche, la Théorie des Phases », in *Les Contacts linguistiques Franco-Polonais*, Lille : Presses Universitaires de Lille, 39-63, 1995.

Bach, Emmon. « Have and Be in English Syntax », *Language*, 43, 1967.

Boisson, Claude. « Le Concept de 'Métalinguistique' dans la Linguistique Anglaise », *Anglophonia*, 6, 1999.

Buyssens, E. « Les deux Aspectifs de la Conjugaison Anglaise » thèse (1974)

Chouit, Drissia. (essai) *Une Nouvelle Approche du Microsystème THIS/THAT en Anglais Contemporain*, Collection Grammatica, Paris : La TILV, 1997.

Cotte, P. « Réélaboration et structure. L'héritage dans la langue et en linguistique », *ASp*, **23/26**, 7-27, 1999.

Gabilan, J.P. *Epistémologie des Théories Grammaticales appliquées à l'Anglais. Le cas de l'Opérateur –ING*, Paris : Septentrion, 1996.

Chantefort et **Groussier**. *Grammaire Anglaise : Thèmes construits*, Paris : Hachette, 1973.

Hirtle, W. (essai)« The Simple and Progressive Forms .An analytical Approach » (1967)

Joly, André & **Fraser**. *Modèles Linguistiques*, tome 2, fascicule 2, 1979.

Langacker, Ronald. « The English present tense », communication présentée au colloque *Linguistique et Langue Anglaise*, Université Toulouse le Mirail, 7-8 juillet 2000.

Larreya, Paul. « BE + ING est-il un marqueur d'aspect ? », *Anglophonia*, 6, 1999.
« Grammaire Descriptive de l'Anglais Contemporain » de Zandvoort

Quirk, R. *A Grammar of Contemporary English*, London : Longman, 1972.

Siewierska, Anna & Nicolas **Smith**. « An investigation of the rise in present progressive in recent British English », communication présentée au colloque *Linguistique et Langue Anglaise*, Université Toulouse le Mirail, 7-8 juillet 2000.

Rotgé, Wilfrid. « Looking desperately for a central value », communication présentée au colloque *Linguistique et Langue Anglaise*, Université Toulouse le Mirail, 7-8 juillet 2000.

Zandvoort. Grammaire Descriptive de l'Anglais Contemporain

Henri Adamczewski est Professeur Emérite à l'Université Paris 3, Sorbonne Nouvelle